

CAHIER DE  
GRAND PAYSAGE  
RÉGIONAL

JUIN 2008



P A Y S A G E S M I N I E R S

ATLAS DES PAYSAGES DE LA RÉGION NORD - PAS-DE-CALAIS



DIRECTION RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT NORD - PAS-DE-CALAIS



1	INTRODUCTION
2-3	AMBIANCES PAYSAGÈRES
4-5	REGARDS PORTÉS PAR LES ARTS
6-7	DETAILS DE GÉOGRAPHIE PHYSIQUE
8-9	OCCUPATION DU SOL
10-11	PAYSAGES DE NATURE
12-13	PAYSAGES DE CAMPAGNE
14-15	PAYSAGES DE VILLE
16-19	ENTITÉS PAYSAGÈRES
20-21	THÉMATIQUES TRANSVERSALES
22-23	ÉLÉMENTS STRUCTURANTS DU PAYSAGE ET QUELQUES ÉLÉMENTS DE PROSPECTIVE

## INTRODUCTION

Les paysages miniers trouvent leur origine dans les profondeurs. C'est à un facteur géologique et historique, la découverte au XVIII<sup>e</sup> siècle à Fresnes-sur-Escaut d'un gisement carbonifère, que l'on doit l'apparition d'une des formes paysagères les plus marquantes voire identitaires de la région Nord - Pas-de-Calais. Presque tout, dans la réalité de ce paysage et dans son unité, est relié à cette réalité originelle. Dans ses limites tout d'abord, dictées par l'invisible ruban souterrain s'étendant d'Est en Ouest et se déployant sur près de 100 kilomètres. Dans sa période de production ensuite, puisque les paysages miniers se développent comme une traînée de poudre qui se serait consumée de Fresnes à Bruay, du XIX<sup>e</sup> siècle à 1990. Cette origine récente et cette brièveté historique (150 ans d'exploitation proprement industrielle) est une autre caractéristique de ces paysages : ils sont dotés d'une sorte de «fulgurance», ce sont des paysages éphémères qui accèdent pourtant déjà au statut de patrimoine.

La réalité minière a traversé le territoire régional en léguant un paysage nouveau composé d'un très grand nombre de signes tangibles tout autant que d'une considérable mémoire humaine. Mais, la réalité paysagère du bassin minier est soumise à une perspective «d'effacement» puisque déjà ses attributs primaires, liés directement à l'extraction du minerai, ont disparu pour ne laisser perdurer que des formes urbaines et rurales générées par cette activité minière.

La réappropriation de cet ensemble, peut-être sa ré-invention, est à l'oeuvre. Sans doute est-ce dans cette dynamique, que le Bassin minier a fait acte de candidature auprès de l'UNESCO au titre des «patrimoines culturels évolutifs».

### UN PAYSAGE EUROPÉEN

Les paysages miniers du fait de leur dépendance étroite, quasi infra-structurelle, avec une réalité géologique trans-nationale, sont à rattacher à un «Grand paysage européen» dont ils ne sont que le maillon d'une longue chaîne qui part de l'Allemagne, traverse la Belgique et s'achève en Grande-Bretagne.

### UN PAYSAGE ANACHRONIQUE

Le paysage minier s'inscrit dans un cycle court, celui de l'exploitation d'un gisement limité. C'est un paysage qui, comme l'énergie fossile qui le produit, a une fin programmée. Il faudra lui donner une nouvelle dynamique !





### **COLLAGES**

Les paysages miniers offrent sans cesse des surprises, des collages improbables, des perspectives tronquées, des juxtapositions audacieuses. Tous les contrastes sont ici possibles : les époques peuvent se télescoper, les couleurs s'affronter, les formes s'imbriquer. Les paysages miniers, plaçant à la surface ce qui est enfoui, appellent la création !

## **AMBIANCES PAYSAGÈRES**

### **LA LIGNE BLEUE DES TERRILS**



## AMBIANCES PAYSAGÈRES

L'activité minière a eu sur le paysage de cette zone intermédiaire entre Haut et Bas Pays une incidence qu'il est difficile aujourd'hui de mesurer. De fait, il ne reste plus beaucoup de traces perceptibles d'une «histoire d'avant la mine» et à bien des égards les franges de ce paysage sont soumises à une véritable hégémonie du profil minier, dans lequel les terrils font figure de porte-étendard. Les terrils bornent en effet l'horizon tout en constituant un point de vue d'où la plaine peut être embrassée du regard. Un promeneur égaré sur un terril un soir de quatorze juillet pourrait ainsi contempler une multitude de feux d'artifices simultanés sur 360° de champ visuel. Éléments d'une géographie créée de toutes pièces, ils sont progressivement renaturés ; il ne serait pas surprenant que d'ici quelques décennies ils puissent apparaître comme naturels ! Si l'étendue Est/Ouest est considérable, le bassin ne présente qu'une faible épaisseur Nord/Sud (une dizaine de kilomètres) qui permet une certaine imbrication de paysages, offrant des respirations salutaires dans cet ensemble d'une densité urbaine et sociale par ailleurs très prégnante. De plus, le bassin n'est pas continu sur son axe principal, préservant là encore des espaces d'ouverture, où le regard peut s'étendre à l'horizon.

Les paysages miniers sont marqués par le monofonctionnalisme qui leur a donné naissance. Ils furent à tous les niveaux organisés comme un outil au service de l'extraction minière. Ainsi, à l'unité de base, répétée comme à l'infini et constituée du tryptique carreau-chevalement-terril, s'ajoutent des manifestations «secondaires» qui ont trait à l'organisation industrielle et sociale d'une activité extrêmement consommatrice de main-d'oeuvre. Ces paysages possèdent une dimension extrêmement répétitive dont le motif unitaire est composé de l'ensemble

carreau/cités, dans lequel les secondes prennent le pas sur le premier, la trace des puits s'étant perdue en bien des endroits. Un regard nouveau sur ces paysages conserve à la mémoire cette cadence d'une musicalité primaire : les cités succèdent aux cités, qui succèdent aux cités... Les lignes de coronas, les séries de maisons mitoyennes desservies par des rues qui s'arrêtent en plein champ finissent par construire un système urbain, dont la monotonie et l'absence de centralité peuvent décourager.

La monotonie n'est pourtant qu'apparente : la «ville minière» recèle d'innombrables variations où se disputent la géographie et l'histoire. La mine du Valenciennois joue sa partition entre forêt et marais. Ses cités, parmi les premières de toutes l'histoire minière, possèdent de grands chênes, s'ouvrent sur la haute futaie ou encore sont bornées par le canal. L'imbrication avec les éléments d'une nature prégnante explique sans doute l'évolution rapide de ces paysages... mangés par la forêt qu'ils avaient avalée... Le développement vers l'Ouest s'orchestra suivant un modèle toujours mieux établi : les données du programme architectural sont posées et son application beaucoup plus volontariste. C'est le relief qui joue alors le rôle de modérateur : les plateaux, les vallées, les marches de l'Artois tempèrent le sentiment d'unité grâce aux variations d'angle de vue qu'ils permettent. Au Nord, presque au contact de la métropole lilloise, le bassin s'unit au développement industriel de la Deûle, brouillant les pistes de son intégrité. Au Sud de Lens en revanche, la séparation entre terres minières et agricoles semble tracée au couteau.

Les pays miniers ont fonctionné comme un système, sans doute y compris pour leurs habitants ; l'ouverture, le mouvement participent aujourd'hui de leur devenir.



### ARTÈRES D'IRRIGATION

Les grandes voies de desserte interne au bassin minier présentent de très larges emprises issues d'une volonté très affirmée de mixité des usages : le tramway, le très fort développement de l'automobile, les modes doux, les engins agricoles,... côtoient tous la même «nappe» d'enrobé, devenant l'un des lieux majeurs du «l'espace en commun» !

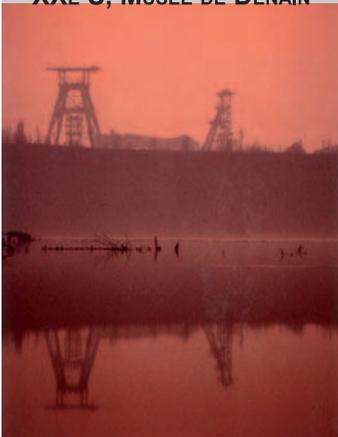
## REGARDS PORTÉS PAR LES ARTS



FOURS A COKE DE THIERS,  
A. BOUROUX, XXE S



N°1 USINOR, DE WROBEL,  
XXE S, MUSÉE DE DENAIN



CARTE POSTALE PNR SCARPE  
ESCAUT, S. DHOTE, XXE S



## REGARDS PORTÉS PAR LES ARTS

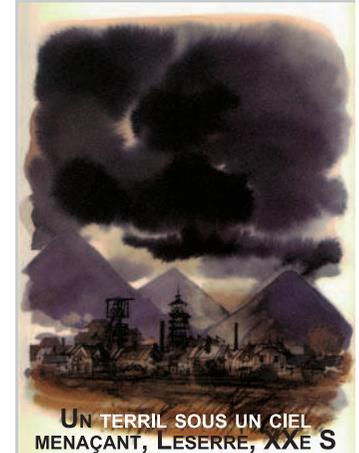


DESTRUCTION HAUT FOURNEAU D'USINOR A TRITH, XXE S, CRP

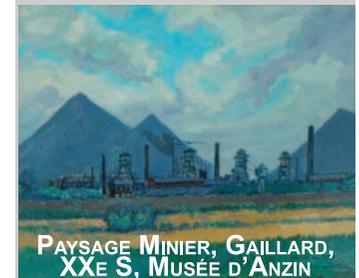
Le paysage minier a eu son heure de gloire, chantée par une iconographie abondante, dédiée tout entière à la fascination pour le feu, et par les traces laissées en surface par cette activité à la fois noble et terriblement destructrice pour l'homme. Ce sont donc les signes tangibles du travail de la matière qui sont rendus par les oeuvres contemporaines de l'exploitation des mines : cheminées fumantes et verticales, ciels noircis, horizon bouché par les terrils. La dialectique du dessous et du dessus qui caractérise la mine est dépeinte comme un univers clos, enfumé, souvent coupé de son contexte agricole, rural ou urbain. Le «Germinal» de Zola illustre bien cet univers communautaire.

Les images qui suivent la période d'exploitation de la mine ne font que prolonger cette fascination pour la transformer en un «romantisme» social ou naturaliste. Le constat de

la disparition des traces est le sujet d'une cohorte de travaux photographiques à visée conservatoire, qui montrent les terrils en voie de végétalisation ou la destruction des cheminées et des chevalements. Parallèlement la notion de paysage en déréliction sert de décor à des fictions cinématographiques axées sur des problématiques sociales, comme par exemple les films des frères Dardenne en Belgique. Ultime étape à ce jour dans le processus de réappropriation de ces paysages, le *land art* poétise ces espaces juxtaposant des objets historiques en les dotant d'attributs artificiels. Enfin, il ne faut pas taire les centaines d'enfants qui chaque année se confrontent aux réalités minières par l'intermédiaire apaisant de nombreux médias artistiques : arts plastiques, théâtre, spectacles complets... Ainsi, s'opère lentement un travail de deuil et de mémoire.



UN TERRIL SOUS UN CIEL  
MENAÇANT, LESERRE, XXE S



PAYSAGE MINIER, GAILLARD,  
XXE S, MUSÉE D'ANZIN



TERRILS, GILSON, XXE S, CRP



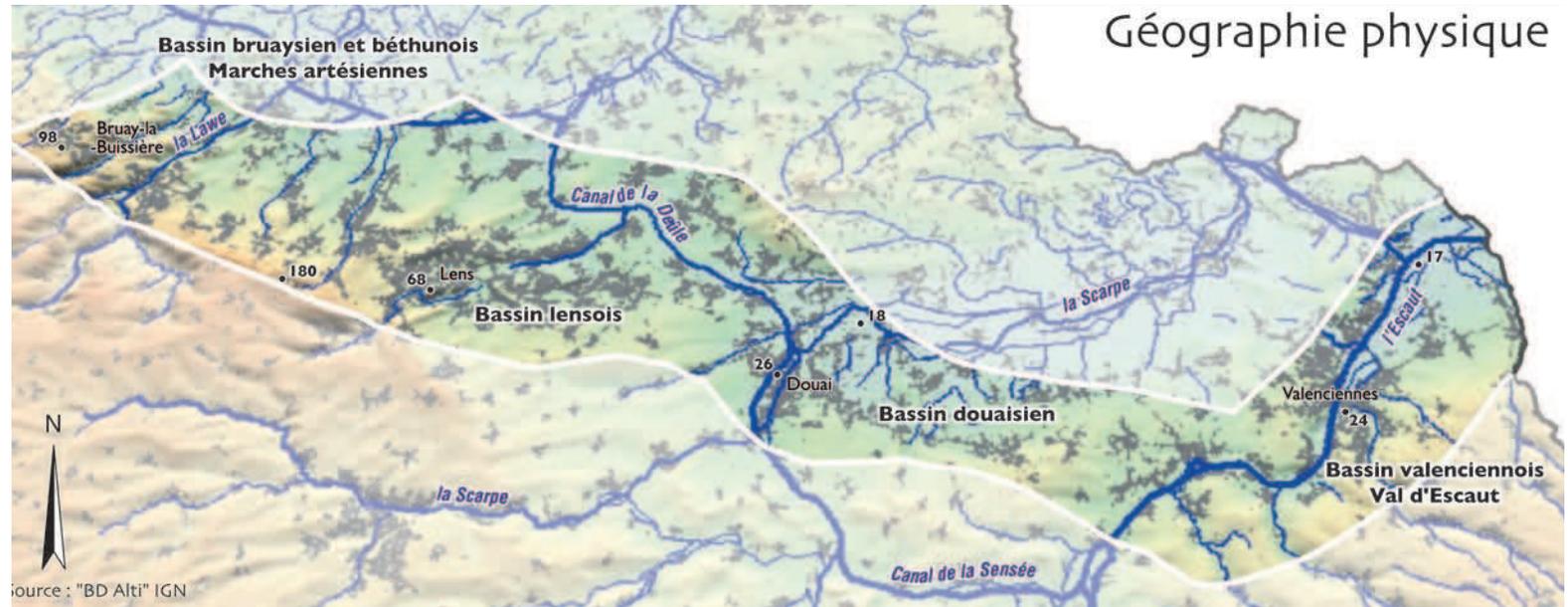
CARTE POSTALE PNR SCARPE-  
ESCAUT, S. DHOTE, XXE S



### UNE LOGIQUE SOUTERRAINE

Absence de solution de continuité entre les profondeurs et la surface : ainsi, le bassin se déploie «sur» des paysages très différents

## DÉTAILS DE GÉOGRAPHIE PHYSIQUE



Un peu d'histoire...

Tout débute en Belgique où le charbon est exploité depuis le Haut Moyen-Âge dans la région du Borinage, dans un sillon carbonifère qui s'étend jusqu'à Liège en passant par Namur et Charleroi et dont les couches affleurent la plupart du temps. En France aucun prolongement en surface de la veine wallonne n'est recensé avant 1713. À l'Ouest les couches carbonifères s'enfoncent progressivement sous le Crétacé et les sables tertiaires pour atteindre -250 mètres dans la partie occidentale. Les tentatives pour trouver le prolongement du bassin wallon durent traverser une importante épaisseur de «morts-terrains» avant d'atteindre le socle.

Elles aboutirent à la découverte en 1720 de la première veine française de charbon maigre à Fresnes-sur-Escaut suivie en 1734 de la découverte de la houille grasse à Anzin. Le décrochement du bassin vers le Nord-Ouest dans la région de Douai occasionna également de nombreuses recherches infructueuses en direction

du haut pays d'Artois, jusqu'en 1842 où un sondage à Oignies et un peu plus tard à l'Escarpelle, au Nord de Douai permit d'appréhender la morphologie du bassin et de découvrir de nouvelles veines.

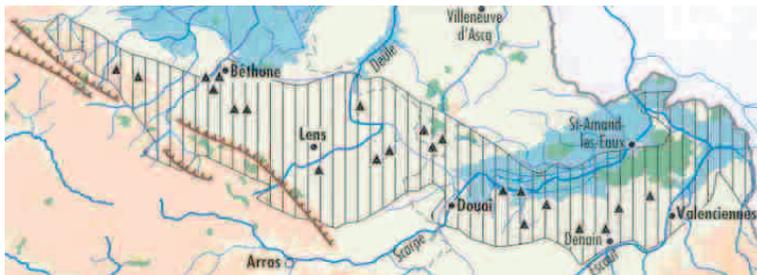
Ces veines ont été dans l'ensemble difficiles à exploiter. D'une épaisseur peu importante, inférieure en moyenne à 1 mètre, elles ont été à la fin de l'ère primaire fortement plissées et cassées par les mouvements hercyniens. Issue d'un phénomène de charriage (recouvrement de couches récentes par des couches plus anciennes non productives), la célèbre «faille du Midi», qui constitue la limite Sud du bassin minier, a quant à elle fortement contribué à la grande variété des pendages, rendant l'exploitation des veines plus délicates

Dans les années qui suivirent, le Bassin minier fut divisé en 15 concessions minières à peu près égales et transversales à l'axe du bassin afin que tout le monde puisse bénéficier des différentes variétés de charbon.

## DÉTAILS DE GÉOGRAPHIE PHYSIQUE

Situé au cœur de la région, dans la zone de contact entre les pays de la craie au Sud et les vallées humides au Nord, étendu d'Est en Ouest sur plus de 120 km, mais n'ayant qu'une vingtaine de km de large, le bassin houiller a été un facteur essentiel dans le développement industriel du Nord-Pas-de-Calais.

Tout d'abord en tant qu'axe de communication, il occupe une bonne partie d'une vaste dépression « pré-artésienne » de très faible altitude (jamais plus de 30 mètres), qui s'étend du littoral à Mons en Belgique et qui a constitué de tout temps un axe naturel de pénétration Est-Ouest important. Ensuite par la richesse de son sous-sol qui a permis, dès le début du XVIIIe siècle, un développement économique sans précédent.



Aujourd'hui « bassin houiller sans houille » selon l'expression de P. Flatrès, il continue d'alimenter l'imaginaire collectif et de façonner le paysage et les hommes.

Si sa structure interne constituée de veines de houille est relativement homogène, il n'en est pas de même en surface où les couches géologiques supérieures présentent une grande variété morphologique de surface et une réalité géographique plus complexe.

Le bassin minier s'étend sous des milieux physiques très contrastés :

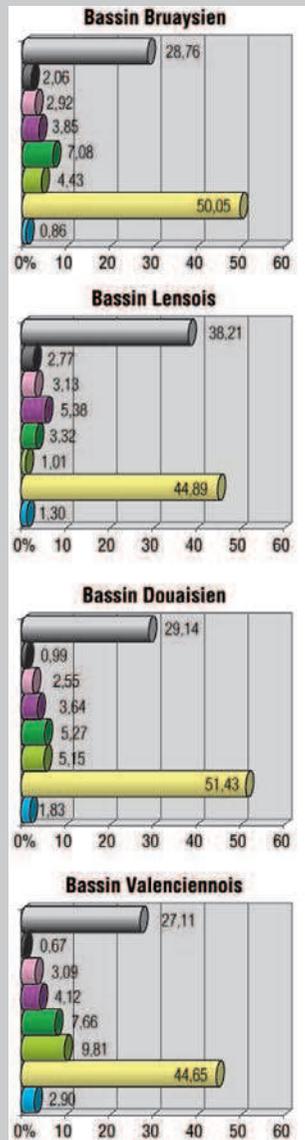
- À l'Est, prédomine un milieu humide avec le val d'Escaut. L'exploitation minière a commencé ici, près de Fresnes-sur-Escaut. Elle s'est prolongée à l'Ouest dans les vallées humides de la Scarpe et de la Haute Deûle, qu'il a fallu drainer dès le Moyen-Âge. Dans ces zones, les affaissements miniers, dont le plus représentatif est la Mare à Goriaux en forêt de Saint-Amand, sont venus perturber les systèmes d'écoulement et l'assèchement de ces zones déprimées, en constante évolution, est toujours d'actualité. Au niveau de Douai, le gisement opère un décrochement vers le Nord et se retrouve sous-jacent à un élargissement de la vallée de la Deûle.

Dans ces régions, les forages ont été réalisés dans les zones les plus sèches et l'habitat ouvrier, corons et cités, se sont installés sur la craie, en périphérie Sud des plaines.

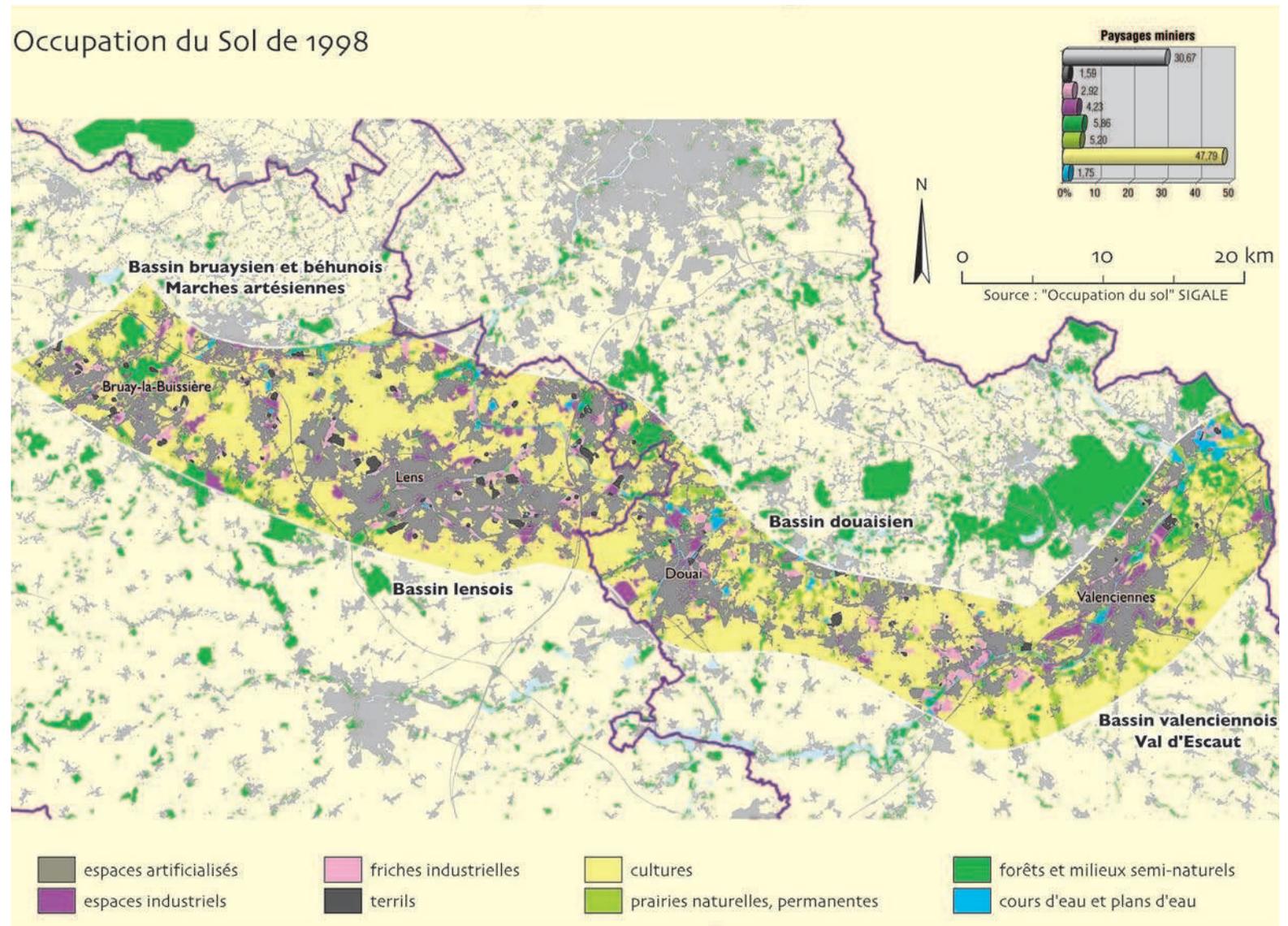
Plus à l'Ouest, le bassin houiller glisse au-dessous de la plaine crayeuse de Lens. Ici l'extension de l'habitat et l'implantation des fosses se sont réalisées sans contrainte au sein d'un milieu agricole qui reste très vivace.

Enfin l'extrémité occidentale du bassin, dans la région de Béthune présente un caractère plus champêtre et plus accidenté. Le Sud en particulier est déjà au contact des premiers escarpements de l'Artois, entaillés par des vallées étroites de direction Nord-Sud, aux versants boisés où se sont installées les exploitations minières

## OCCUPATION DU SOL



Occupation du Sol de 1998



## OCCUPATION DU SOL

La grande diversité observée dans les milieux géographiques se retrouve au niveau de l'occupation des sols.

On distingue quatre grands secteurs rattachés chacun à une ville clef du bassin minier.

### LE VALENCIENNOIS

L'extrémité orientale du bassin minier constitue le secteur où l'exploitation minière et l'industrialisation ont été les plus anciennes. On en trouve encore de nombreuses traces notamment par le grand nombre de friches industrielles dans le Sud du secteur autour de Denain.

À l'inverse, les terrils réhabilités ou exploités depuis longtemps ne sont pas très nombreux (11 % de l'ensemble des surfaces en terrils du bassin minier contre 42 % pour le Lensois).

L'érosion de l'espace industriel qui s'est produit tout au long de la récession minière et des différentes crises sidérurgiques semble s'être stabilisée avec une politique dynamique de zones industrielles (autour de Denain, de Bruay-sur-l'Escaut et à l'Est autour de Quiévrechain).

L'urbanisation s'est développée selon les axes de communication à partir de Valenciennes, axe Nord-Ouest en direction de la vieille cité industrielle d'Anzin et qui se poursuit sur Raismes ; axe Nord-Est, le long de l'Escaut en direction de vieilles cités fortifiées comme Condé-sur-Escaut ; ou axe Sud-Ouest certainement le plus important avec Trith-saint-Léger, Thiant et Denain. Notons également un développement urbain plus récent au Sud-Est, le long de la RN 49 en direction de Maubeuge.

Pays d'industrie, le Valenciennois reste curieusement le pays de l'eau et de l'herbe. Avec l'Escaut et ses nombreux plans d'eau associés, c'est plus de 43 % de la surface en eau du bassin minier qui se trouve dans le Valenciennois. Pour les prairies permanentes et naturelles, le contraste est encore plus saisissant : près de 49 % des surfaces contre à peine 5 % pour le Lensois.

### LE DOUAISIS

L'exploitation minière s'est développée au Nord de Douai sur deux axes, le long du canal de la Deûle jusqu'à Carvin et dans la plaine de la Scarpe. Au Sud, les fosses se sont implantées en chapelet en bordure du plateau crayeux.

Le tissu industriel est plus diversifié et moins lié aux zones urbaines contrairement au Valenciennois. De nombreuses zones

industrielles se sont implantées au Nord et à l'Ouest sur des plateaux agricoles en dehors des zones d'urbanisation ancienne (Renault).

En dehors du bois de l'Offlarde au Nord, les zones boisées sont peu nombreuses. Au Sud, les massifs boisés de la butte de Lewarde font modestement office de coupure verte au cœur d'une longue traînée urbaine qui s'étend de Douai à Aniche.

Le Nord au contact de la plaine de la Scarpe devient fort humide avec la présence de nombreux marais (marais de Sin).

### LE LENSOIS

C'est incontestablement la zone où la surface bâtie est la plus étendue. Entre Hénin-Beaumont et Lens s'étendent de vastes cités individuellement planifiées mais sans lien entre elles.

C'est également le secteur qui est resté, jusqu'à une date récente, le plus longtemps minier, celui où les fosses, les terrils et les corons se sont éparpillés le plus librement du fait de l'absence de contrainte physique. Le tissu industriel est ici étroitement lié à l'habitat et les terrils (plus de 41 % sont un élément de base du paysage).

Le déficit de la zone en prairies et en milieux naturels est important (moins de 5 %) et aucune zone boisée importante ne vient ponctuer une urbanisation coalescente.

### LE BRUAYSI

L'exploitation houillère dans la partie occidentale du bassin a eu une durée beaucoup plus courte (moins d'un demi-siècle). Les villages anciens sont situés dans les vallées avec les fosses et les terrils, les cités récentes s'étalent sur les plateaux.

L'habitat s'est regroupé en de gros bourgs, bien individualisés, que la présence de l'A26 a contribué à isoler en deux pôles : Béthune au Nord située à la marge du bassin et Bruay au Sud plus représentative du tissu minier. L'espace industriel peu important se concentre en de petites zones éparpillées autour des centres urbains.

C'est la partie la plus verte du bassin grâce surtout à de beaux massifs forestiers (bois des Dames, Olhain) qui encadrent les zones d'habitat au Nord et au Sud.

L'eau est peu importante dans la zone et ne fait que passer des contreforts de l'Artois aux zones humides du Bas Pays.



MINE DE CHARBON D'ANZIN, RAISMES, FRESNES ET VIEUX-CONDÉ, XVIII<sup>e</sup> S, MUSÉE HISTORIQUE MINIER LEWARDE

- Un territoire organisé en fonction d'une ressource naturelle avec une grande «puissance technologique» qui lui permet de faire fi sans conditions de la surface
- Impossibilité relative aujourd'hui, que la raison d'être du bassin minier n'existe plus, de construire une cohérence structurelle : tout est ici à construire autour des hommes et de leur mémoire



LES TERRILS ... UN REFUGE POUR  
 LES LÉZARDS, LES CRAPAUDS ET  
 LES PAPILLONS...

Constitués des résidus  
 d'extraction des mines, les  
 terrils se sont rapidement  
 révélés être de véritables  
 écosystèmes à part entière.  
 Ces systèmes secondaires  
 sont particulièrement riches  
 sur le plan biologique :  
 les pierriers constituent  
 des habitats uniques dans  
 la région. Leur nombre  
 et leur forme parfois  
 allongée (les cavaliers) leur  
 confèrent également un  
 rôle important sur le plan  
 écologique : ils constituent  
 l'ossature d'une trame  
 écologique permettant  
 à la faune et à la flore de  
 pouvoir circuler au travers

## PAYSAGES DE NATURE

### PAYSAGE MINÉRAL



### PAYSAGE VÉGÉTAL



### LES MONTAGNES DU BAS PAYS



## PAYSAGES DE NATURE

Si c'est la géologie profonde qui a déterminé l'existence du Bassin minier dans le Nord – Pas-de-Calais, elle n'a pas déterminé une unité biogéographique bien définie. C'est en effet l'action de l'Homme, par l'énorme développement industriel et urbain qu'a généré l'exploitation houillère, qui a constitué une entité paysagère à l'emporte-pièce au travers de réalités géographiques et biologiques très différentes.

Cette épopée, qui a duré près de 300 ans, a marqué fortement, et de manière indélébile, le paysage. Malgré la prééminence écrasante des paysages urbains et industriels ainsi que du développement tentaculaire des infrastructures (voies ferrées, routes, autoroutes, canaux, lignes électriques, ...) qui ont transformé les paysages et

d'habitats remarquables (voir carte).

Toutefois, deux milieux naturels constituent la principale caractéristique éco-paysagère du Bassin minier : les zones humides et les terrils (voir encadré).

Les innombrables galeries d'exploitation des mines ont modifié la circulation de l'eau et ont créé des zones de subsidence de terrain. Un système de pompage permanent est aujourd'hui nécessaire pour maintenir les villes et les cultures hors de l'eau. Ces affaissements miniers ont par ailleurs créé de nombreux étangs et zones humides, qui comptent parmi les plus beaux fleurons de la région. On peut notamment citer les étangs de Condé-sur-Escaut, la base de Wingles, la Mare à Goriaux (St Amand) ...

Le Bassin minier a compté jusqu'à 350 terrils ; il n'en reste qu'environ 200. Les plus anciens sont le plus souvent plats (car créés par apport sur des voies ferrées), les plus récents sont souvent coniques (par apport sommital). Des stades intermédiaires, des terrils jumelés et des reprises par une exploitation ultérieure ont créé des variantes à l'infini ... Parmi les terrils les plus connus, nous pouvons citer le Pinchonvalles à Avion, le terril de Wingles, les terrils jumeaux de la fosse 6 à Haillicourt, le 36 de Noeux-les-Mines, le 11/19 de Loos-en-Gohelle, etc. Si certains ont été totalement réexploités, d'autres ont fait l'objet d'aménagements paysagers, de loisirs et certains sont devenus de véritables réserves naturelles.



des milieux artificialisés (villes, routes, cultures). Du fait de leur végétation naturelle, la plupart du temps spontanée, et de leur taille imposante les mettant à l'abri des pesticides provenant des cultures proches, les terrils constituent des refuges pour la flore et la faune sauvages.

Par ailleurs, le vent, les trains et les engins de travaux ont amené des plantes et des animaux en provenance des montagnes et de Méditerranée. Les schistes sombres accumulant la chaleur du soleil et, parfois, la combustion interne des terrils ont permis à ces espèces de faire souche : on y observe ainsi de très belles populations de tritons, de crapauds, de Lézard des murailles, de Papillon Machaon et de Criquet à ailes bleues.



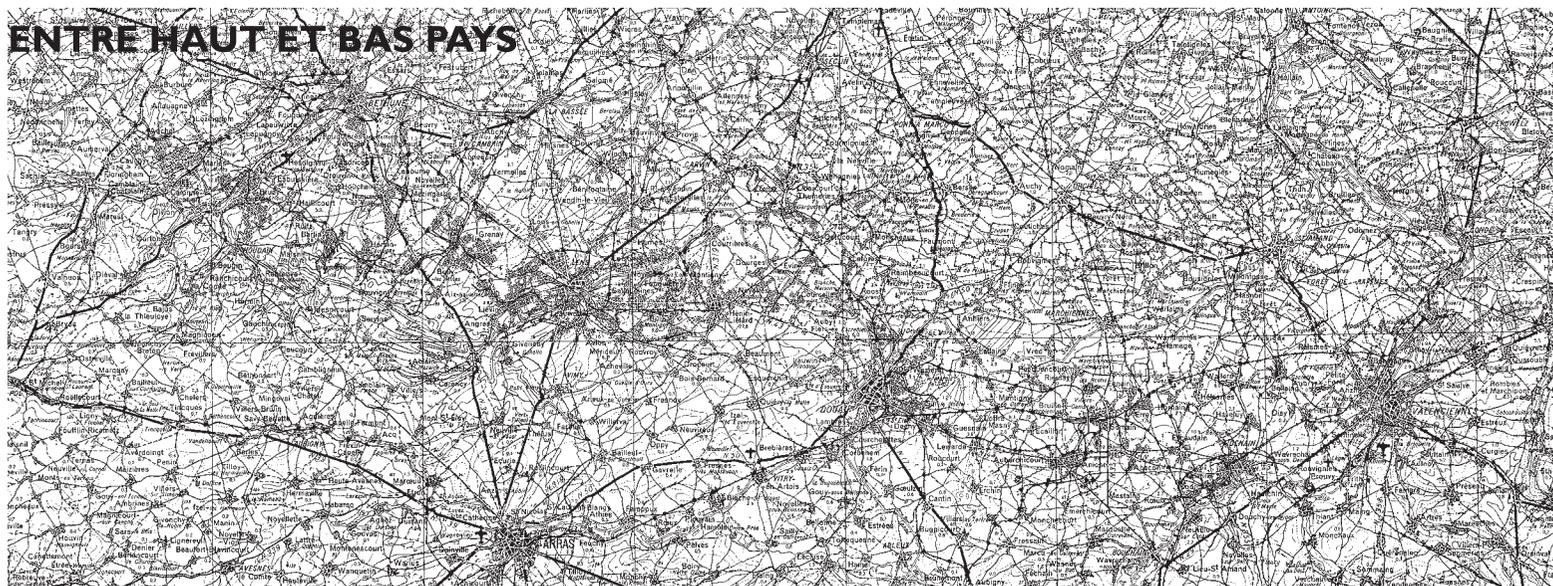


**UNE AGRICULTURE «INTRA-URBAINE»**

L'agriculture périurbaine est objet de recherches, de débats, de politiques. Les paysages miniers, marqués par une imbrication d'usages, présentent une forme particulière de cette agriculture, en dialogue quotidien avec la ville et ses habitants. Des prairies qui ne sont plus grasses voient paître quelques brebis, des chevaux ; les jardins semblent grignoter des parcelles labourées ; des productions vivrières sont clôturées... Cette agriculture est un élément majeur de la diversité et des équilibres paysagers en pays miniers. La terre porte des fruits, elle nourrit, elle permet toutes les transplantations, l'expression de la diversité des cultures.

## PAYSAGES DE CAMPAGNE

### ENTRE HAUT ET BAS PAYS



### BASSIN MINIER SUR PLATEAU



### BASSIN MINIER SUR PLAINES



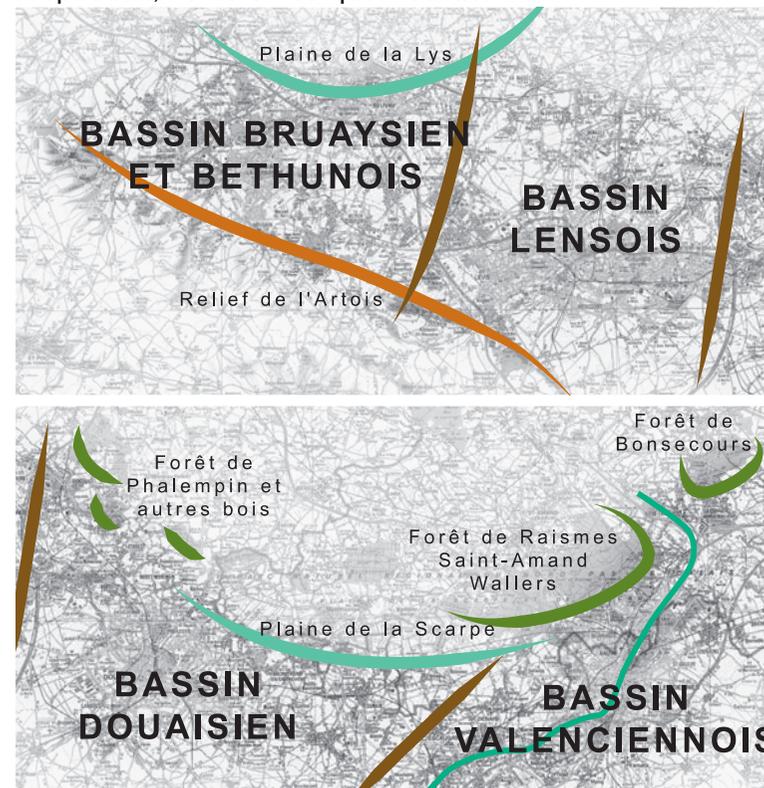
## PAYSAGES DE CAMPAGNE

La carte de 1950 ci-contre illustre bien «l'à peu près» de la superposition entre la zone de contact entre les deux grandes familles de paysages régionaux (Haut et Bas Pays) et le bassin minier. La rupture géologique qui voit s'éteindre les grands plateaux calcaires dans les vallées humides de la Scarpe et de la Lys semble jouer de connivence avec le filon carbonifère souterrain. Ainsi, le Sud du Bassin minier montre des villages groupés, petites îles dans les labours ; tandis que le Nord du bassin montre d'innombrables tracés en quadrillage ponctués de maison... La ville minière éclatée centrale apparaît alors comme une limite.

Avant la mine, l'agriculture occupait ces territoires variant visages et productions au gré des sols, des spécificités territoriales. Il y a là un parallèle entre le Bassin minier et la Métropole lilloise, qui en «recouvrant» des paysages ruraux ne les firent cependant pas complètement disparaître. Ainsi, existe-t-il des campagnes minières basses : vallée de l'Escaut, plaine de la Scarpe et des campagnes minières hautes : plateau lensois, marches de l'Artois juste au-dessus de la plaine de la Lys. Les franges minières sont donc d'une grande variété : les terrils émergent des blés ou étant enfouis dans la végétation ! Le bassin minier nordiste confronte le plus souvent son bassin minier à des milieux humides ou forestiers. La mine joue avec l'eau, les arbres, les prairies... Dans le Pas-de-Calais, l'ouverture prime davantage. Les horizons lointains révèlent une ponctuation de terrils, qui bleussent dans le lointain.

La structure urbaine du bassin, discontinue par essence, garde en son sein de nombreuses «enclaves» agricoles.

On parle souvent d'agriculture périurbaine, mais ici le terme devrait être intra-urbaine. Une parcelle entre deux cités, une ferme entre terril et carreau, des jardins potagers avant quelques labours... Cette agriculture se décline à plusieurs échelles : entre les quatre principales polarités du bassin minier, entre les villes et enfin entre les cités. L'ensemble de ces parcelles agricoles constituent une richesse importante : elles ancrent le bassin dans son histoire et sa géographie tout en offrant à ses habitants des espaces de respiration, ne serait-ce que visuelle.





LE CORON BOURSIER A DENAIN,  
 WROBEL, XXe S, MUSÉE DENAIN



MAISONS DES MINES DE BRUAY,  
 CENTRE HISTORIQUE MINIER DE LEWARDE

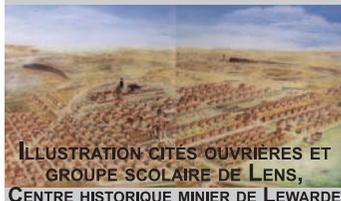


ILLUSTRATION CITÉS OUVRIÈRES ET  
 GROUPE SCOLAIRE DE LENS,  
 CENTRE HISTORIQUE MINIER DE LEWARDE

« **CETTE FOLIE CONSTRUCTIVE** »  
 laisse derrière elle  
 une production bâtie  
 particulièrement riche ! Ce  
 mouvement architectural  
 et urbanistique assez  
 mal connu (et reconnu  
 ...) n'en reste pas moins  
 remarquable à plus d'un  
 titre : ampleur des projets  
 (et des réalisations),  
 évolution des typologies de  
 logements, production de  
 63 000 maisons ouvrières  
 dans le bassin du Pas-de-  
 Calais en 1931...

## PAYSAGES DE VILLE

### LE RICHE PATRIMOINE DES POLES URBAINS LES SATELLITES URBAINS EN ATTENTE D'UN NOUVEL ESSOR



À l'échelle de la région et vu du ciel, le bassin minier « semble n'être que paysages de ville ». La réalité du terrain reste évidemment beaucoup plus complexe ! Certes la densité urbaine est ici plus élevée qu'ailleurs ; certes les infrastructures routières et ferroviaires semblent partitionner le territoire en sous-espaces isolés les uns des autres ; certes l'organisation même du développement urbain échappe complètement à la pure logique urbaine pour répondre à la logique de puits ... Pourtant l'eau est omniprésente, les boisements parfois de bonne taille, l'agriculture occupe tous ces interstices, chaque terril a sa propre identité et sa propre valeur environnementale.

En termes de paysage urbain, l'histoire nous lègue quatre centres anciens fortifiés (Béthune, Lens, Douai et Valenciennes) possédant chacun leurs spécificités,

mais aussi leurs similitudes comme la présence de l'eau, l'existence d'un patrimoine public et également privé (datant notamment du XVIIIème siècle) ...en cours de valorisation.

Sur ces coeurs anciens se greffent, comme dans toutes les villes centres :

- des faubourgs du XIXème siècle, mixant habitat et activités, initialement organisés autour de l'arrivée du chemin de fer,
- des quartiers issus de la reconstruction pour certains d'entre eux,
- des formes urbaines plus récentes comme les immeubles collectifs des trente glorieuses, les lotissements pavillonnaires des années 1980-1990 et leur lot de centres commerciaux plus ou moins vastes ...

## PAYSAGES DE VILLE

Pourtant ici, à ce schéma « presque banal », s'ajoute l'explosion minière de la fin du XIX<sup>ème</sup> et du début du XX<sup>ème</sup> siècle. « Cette folie constructive » concerne assez peu les villes centres anciennes, déjà très largement constituées, mais plutôt les villes périphériques comme Liévin, Avion, Sallaumines, Noyelles ... pour Lens ou Anzin, Saint-Saulve, Beuvrages ... pour Valenciennes, formant au final de véritables agglomérations continues sur plus de 10 kilomètres de long notamment pour l'ensemble allant de Bully-Les-Mines à Noyelles-Godault.

Ce phénomène ne se limite pas aux grandes villes et s'applique indifféremment sur tout le territoire du bassin minier. Répondant à une logique d'exploitation et de proximité, « les cités » se juxtaposent aux villages agricoles existants ou s'implantent au beau milieu de la plaine ou de la vallée agricole.

Puits, terrils, bâtiments d'exploitation, infrastructures induites, cités (suivis d'un numéro ou d'un nom inspiré par le lieu, la forme urbaine ou la population résidente) transforment des paysages agricoles en « micro satellite urbain ». Des hameaux deviennent des villages industriels, des villages évoluent en villes, d'autres sont quasiment créés de toutes pièces comme Marles-Les-Mines ou Bruay-La-Buissière ...

L'exploitation du charbon s'accompagne, à partir de la reconstruction, d'autres activités industrielles lourdes comme la métallurgie et la sidérurgie, générant d'autres paysages urbains sans échelles (humaines) et totalement autarciques. Cette explosion urbaine, communément appelée « magma urbain », n'a tout compte fait, jamais cessé sa reconversion, il est vrai plus lourde depuis

25 ans ...

Les paysages urbains d'aujourd'hui nous laissent certes des friches très lourdes à reconverter, des sections d'infrastructures totalement obsolètes, des quartiers (corons ou barres collectives) en grandes difficultés sociales ...

Pourtant, ... les villages gardent un cœur de village dans lequel la ferme côtoie la maison basse et la maison de ville...

... la production urbaine minière laisse quelques corons, mais surtout un nombre conséquent de cités (jardins) de grande qualité urbaine et pour certaines, architecturale...

... la production architecturale, notamment des chevalements, des bâtiments de production et de gestion, des cheminées, des bâtiments publics comme les écoles, les lieux associatifs, lègue un patrimoine considérable...

... les terrils eux-mêmes amorcent aujourd'hui une reconversion et une forme de reconnaissance de plus en plus unanime ...

... au Nord, le rapport à l'eau quasi permanent, rythmé par les légères ondulations de la plaine de l'Escaut, de la Scarpe et la Lys, génère un rapport plus étroit entre l'urbanisation souvent linéaire, les secteurs humides et les petits boisements résiduels...

... au Sud, le rapport à la plaine agricole quasiment plane, ouvre des visions plus lointaines sur ces villes, villages, infrastructures linéaires plantées et des boisements, plus conséquents notamment vers l'Ouest.

Aujourd'hui, le misérabilisme ambiant des années 1980 laisse place à de l'espoir et de la fierté salutaires pour les hommes et les femmes de ce territoire.



### LES AUTRES PATRIMOINES !

L'exploitation minière n'a pas fait table rase des villes et villages préexistants au sein du bassin. Ce territoire recèle également des monuments anciens, des maisons en rang du XVIII<sup>ème</sup> siècle, des maisons de ville et de maître du XIX<sup>ème</sup> et un patrimoine agricole témoignant de la vocation première des lieux ...



## ENTITÉS PAYSAGÈRES



### **Bassin valenciennois**

Dans le Valenciennois, le bassin minier bénéficie d'une colonne vertébrale structurelle : l'Escaut. Le fleuve, entre Roelux et Condé-sur-l'Escaut, traverse 25 kilomètres d'une ville industrielle continue, mais complexe, hétéroclite. L'histoire paysagère et urbaine du Valenciennois commence bien avant la découverte du charbon à la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle. Valenciennes est une ville drapière, joyau architectural sur le cours d'un fleuve essentiel dans l'Europe du Nord. La ville entre forêt, vallée-plaine de l'Escaut et riches terres à labours du Sud ne manque de rien ; tandis que Condé-sur-l'Escaut protège la frontière. Le fleuve, avant l'explosion du rail et même au-delà, est le moyen de

transport souverain pour un matériau lourd mais non périssable comme le charbon. L'industrialisation aux abords du fleuve a dépassé la ville de Condé pour remonter jusqu'à Mortagne-du-Nord ; et il est remarquable de noter combien cette partie du cours de l'Escaut paraît paisible et rurale aujourd'hui. Avant que les cheminées n'envahissent le paysage, les bords de l'Escaut devaient avoir cet aspect champêtre, prairial et ouvert. Au Sud de Valenciennes, le fleuve traverse des terres calcaires et s'y creuse une vallée légèrement encaissée. Au Nord, commencent les plaines argileuses au sein desquelles le fleuve semble perdre son chemin. Les paysages urbains miniers et industriels sont empreints de cette géographie sous-jacente. Louches, Denain,

## ENTITÉS PAYSAGÈRES

Douchy-les-Mines, Trith-Saint-Léger, Anzin accompagnent les coteaux de l'Escaut aux lignes bien plus douces que celles des terrils. Tandis que Fresnes-sur-Escaut, Escautpont, Bruay-sur-l'Escaut, Beuvrages ou Raismes sont des villes de marais et des villes forestières. Cette composante est toute singulière dans le bassin minier du Nord - Pas-de-Calais.

La découverte du bassin minier du Valenciennois appelle toutes les vitesses de déplacement. Sur l'autoroute A 2 en amont de Valenciennes, le Denaisis offre ses paysages où la terre entière semble avoir été retournée. La RD 935 entre Valenciennes et Condé permet d'appréhender le tissu urbain minier le long d'une de ces voies très larges qu'empruntaient des tramways. Mais c'est l'ancien cavalier de mine de Somain à Péruwelz qui, en vélo ou à pied, permet de pénétrer le territoire forestier autant que minier de la lisière Sud de la forêt de Raismes-Saint-Amand-Wallers. Sur la RD 40, il est intéressant de découvrir et d'arpenter les cités minières de Denain, d'Haveluy et d'Aremberg (commune de Wallers).

### Bassin douaisien

Le Bassin minier du Douaisis est peut-être le plus complexe de tous, c'est-à-dire le moins unifié soit par la géographie – comme dans le Bassin minier valenciennois – soit par une relative homogénéité historique, comme dans le Pas-de-Calais. Douai en premier lieu n'est pas une ville minière, c'est une ville administrative, riche de son passé de capitale. Le Douaisis est par ailleurs situé sur une charnière géographique entre le Haut et le Bas Pays, charnière dont l'appréhension est compliquée par le «recouvrement minier». À l'Est, le Bassin s'inscrit à cheval entre les vastes terres céréalières et les herbages de la plaine alluviale de la Scarpe. Les paysages miniers mêlent terrils et milieux humides, grandes cultures et carreaux, fermes et corons. Les communes de Somain, Aniche, ou encore Lewarde, ponctuent les plaines calcaires du Haut Pays ; tandis que Fenain, Rieulay, Pecquencourt, ou encore Lallaing, flirtent avec la plaine et ses lignes d'eau. Au Nord, le Bassin minier s'attache au cours de

la Deûle. Oignies, Libercourt, Ostricourt, etc. représentent une avancée du Bassin vers le Nord, qui vient border la métropole lilloise, tandis que la forêt de Phalempin marque la limite Est du Bassin. Au Sud-Ouest, la vallée de la Scarpe propose une variante plus industrielle que minière. La Scarpe entre Vitry-en-Artois et Courchelette présente un cours artificiel créé au Moyen-Âge pour rendre possible la navigation entre Arras et Douai, reliant cette dernière à tout le dispositif fluvial du Bas Pays. Enfin, au Nord-Ouest de l'agglomération douaisienne, le Bassin minier poursuit son long itinéraire vers Béthune.

La découverte du Bassin minier douaisien est aussi délicate que sa description. La rocade minière qui le traverse d'Est en Ouest n'offre d'ailleurs pas le panorama attendu en raison d'une certaine tendance à la végétalisation de ses abords. Mais, les choses changent et le Bassin minier ne semble plus devoir se voiler la face à lui-même. Dès lors, les itinéraires dilettantes apparaissent plus propres à confronter une réalité extrêmement diversifiée avec l'image stéréotypée des pays miniers. La RD 957 permet une perception «en coupe» des plateaux vers la plaine de la Scarpe. La RD 13 traverse les marais de Dechy. La RD 54 coupe la forêt de Phalempin et aboutit sur la cité minière du Bois Saint-Éloi. Entre Brebières et Vitry, les bord du canal de la Scarpe ou la RN 50 permettent de franchir la très modeste colline qui séparaient les deux bassins hydrauliques. Tout ceci sans omettre la promenade au sein même de la ville de Douai, seule ville régionale à proposer une si belle union entre l'eau et la ville.

### Bassin lensois

Le Bassin minier autour de Lens est le plus proche de l'image d'Épinal du Bassin minier du Nord et du Pas-de-Calais. Aux approximations près c'est un bassin «homogène», largement reconstruit et conforté après la première guerre mondiale. L'architecture minière y semble à son niveau maximum d'uniformité et de perfectionnement, de densité également. Car le Bassin minier Lensois repousse la campagne à ses portes ; il n'y a plus ici les inclusions rurales si nombreuses dans le

### ELEMENTS FORTS DE COMPOSITION

- Une unité fonctionnelle : la mine ; mais, une infinité de déclinaisons paysagères
- Une grande intimité entre paysages ruraux sous-jacents et paysages urbains post-miniers contemporains
- Un réseau urbain fédérant cinq des grandes villes régionales : Valenciennes, Douai, Lens, Béthune et Bruay-la-Buissière,
- Une richesse patrimoniale de très large spectre : patrimoine naturel, architectural, urbanistique, ethnographique, etc...
- Une irrigation par toutes les voies d'eau régionales et par de très nombreuses routes et autoroutes

## ENTITÉS PAYSAGÈRES



BASSIN BRUAYSIEN ET BÉTHUNOIS



BASSIN LENSOIS



BASSIN DOU AISIEN



BASSIN VALENCIENNOIS



## ENTITÉS PAYSAGÈRES

département du Nord. De Hénin-Beaumont à Bully-les-Mines en passant par Lens, de Liévin à Harnes, la ville minière tisse son réseau de cités et d'anciens carreaux. Ici, les vides sont apparus avec la fin de l'exploitation. Vingt kilomètres d'Est en Ouest d'un territoire urbain aussi important que celui de l'agglomération métropolitaine. Moins de dix kilomètres du Nord au Sud d'un pays minier fort des plus forts symboles de la région : terril magnifique des bord de l'A1, véritable repère identitaire, fosse du 11/19, etc. Ce Bassin est également le seul qui se soit développé sans ville historique antérieure ; ce n'est pas faire injure à Lens que de qualifier la commune de bourgade rurale avant l'explosion minière. Ce Bassin s'est ainsi étendu comme une culture nouvelle, chassant toutes les autres, sans gênes ni entraves. Seules les collines d'Artois marquent au Sud-Ouest une limite géographique sensible, comme si elles étaient parvenues à arrêter la vague.

C'est ainsi que le Bassin minier lensois peut être découvert d'un peu plus haut que les hauteurs de terrils ! Sur les hauteurs de Vimy ou de Notre-Dame-de-Lorette, la ville minière se révèle dans toute son étendue et son verdoisement quand toutes les représentations d'hier sont de flammes et de fumées. Pour découvrir ces paysages, l'A 21 est encore une fois le chemin le plus court mais sans doute pas le plus riche. Suivant un réseau en étoile assez bien marqué au Nord, les entrées dans Lens orchestrent assez bien le passage progressif de la campagne à une ville minière encore un peu lâche puis complètement continue. Au Sud, des voies comme la RD 919 témoignent de l'incroyable netteté du trait qui sépare encore communes rurales et communes minières ; l'exemple d'une commune comme Rouvroy avec son bourg ancien « rural » et sa centralité « minière » témoigne de cette frontière singulièrement tranchée.

### Bassin bruaysien et béthunois

Ce Bassin minier est très marqué par la géographie singulière de l'Artois et de ses marches. Cent cinquante mètres d'altitude séparent les hauteurs non minières de Diéval et la plaine de la

Lys au pied de Béthune. Cent cinquante mètres franchis en deux étapes, la première semble caler le Bassin minier au Sud-Ouest, la seconde la ville de Béthune. Entre les deux, l'agglomération bruaysienne tisse son drap en incluant plaines cultivées et massifs forestiers (Bois des Dames, Bois du Maréquet). Sains-en-Gohelle, Noeux-les-Mines, Barlin... sont dans la continuité du Bassin lensois, la densité en moins. Ici, la campagne cultive encore ses champs au ras des clôtures des jardinets des cités. Ici, les terrils voisinent avec les labours, les boisements. Bruay, Calonne-Ricouart et Auchel sont, à l'extrémité occidentale du Bassin minier, des villes denses et compactes. La ville y est dessinée, courbes et droites se succèdent, s'enchevêtrent en un réseau de cités aux dimensions plus vastes, aux programmes urbains plus composés. Ce Bassin minier est également plus indépendant du réseau des canaux. À Lens, la petite rivière a été recreusée en canal pour rejoindre la Deûle. Dans le Douaisis et le Valenciennois, les grands canaux historiques préexistaient. Dans le Bruaysis, la Lys est assez loin, dix kilomètres environ. Béthune n'est d'ailleurs pas exactement une ville minière. La ville s'est implantée en bord de plaine profitant de sa position charnière entre territoire humide de la Lys et terres à blé ; comme pour Valenciennes, c'est davantage l'industrie textile qui fait connaître la ville avant la découverte du charbon.

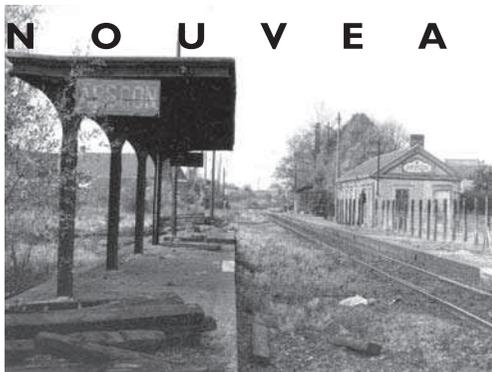
Découvrir le Bassin minier du Bruaysis et du Béthunois, c'est une fois de plus privilégier la direction Nord/Sud à la direction principale des veines de charbon. La RN 41 propose d'emprunter l'escalier évoqué ci-dessus. Mais, cette direction oblitère un système très ancien, préalable au système minier, un système Sud-Est/Nord-Ouest qui longe la plaine de la Lys, impraticable l'hiver il y a encore un siècle. La RN 43 (entre La Bassée et Lillers), la RD 341 (ancienne voie romaine située bien plus haut) et encore l'A 26 appartiennent à ce système.

# THÉMATIQUES TRANSVERSALES

N O U V E A U X P A T R I M O I N E S



VERRIÈRES DE LA MAIRIE DE LIEVIN,  
LABILLE, XXe S



## THÉMATIQUES TRANSVERSALES

La notion de patrimoine en terre minière semble une évidence et pourtant appelle sans cesse une extension de définition ! Patrimoine, les terrils et quelques carreaux de fosse. Patrimoine, les chevalements en pierre, en métal, en béton... Patrimoine «néo-naturel», les bassins d'effondrement minier. Patrimoine, les itinéraires des cavaliers de mine. Patrimoine, les gares. Patrimoine, les pavés du Paris-Roubaix. Patrimoine, les canaux, leurs quais, leurs écluses. Patrimoine, les ponts. Patrimoine, les bâtiments publics, écoles de musique et autres églises. Patrimoine, certains corons, certaines cités. Patrimoine, la mémoire vivante encore d'hommes et de femmes... Patrimoine, les poèmes, les chansons, les objets... Patrimoine, cette terre et ses habitants tous imprégnés de ce passé tellement présent, douloureux encore dans les corps et sur les murs.

En revendiquant le statut de patrimoine mondial de l'humanité, le Bassin minier procède à un double mouvement : la patrimonialisation achève le processus minier en ouvrant l'étape suivante, celle d'une construction à entreprendre sur des bases apaisées. Le malentendu historique entre les communes minières et l'État, qui vit ces dernières «attendre» du premier réponses et soulagements, trouve ainsi une forme de résolution. Le Bassin minier, poussé en cela par les lois de décentralisation, d'une part, et par le sentiment d'abandon, d'autre part, prend son destin à bras le corps dans un souci de développement tourné vers l'avenir. Il est essentiel de lire l'orientation patrimoniale portée aujourd'hui comme un ferment tourné vers le futur.

La liste commencée au paragraphe précédent met en lumière l'étonnante diversité du patrimoine minier composé d'objets, de linéaires, de séries, espaces naturels et anthropiques, éléments anciens et plus récents. En terre minière tout fut pensé et bâti au service de l'activité et à ce titre tout appartient au patrimoine minier ! La question de la hiérarchisation et son corollaire sur la vocation affectée aux différents sous-espaces patrimoniaux sera essentielle dans le futur. Comme toujours dans le bassin minier, il s'agit à la fois de relier entre eux des objets éloignés et de distinguer certains éléments dans la masse du pareil afin de permettre leur émergence.

### **Les familles patrimoniales :**

#### Sites miniers – Les carreaux

- Bâtiments
- Chevalements
- Terrils, lavoirs...

#### Éléments linéaires

- Cavaliers
- Canaux ...

#### Objets divers

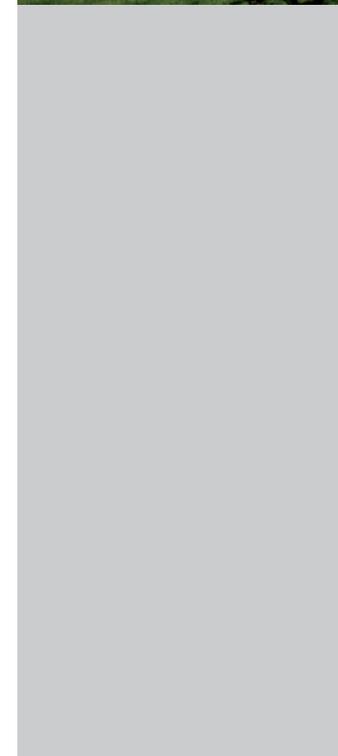
- Gares
- Ponts
- Usines ...

#### Milieus néo-naturels

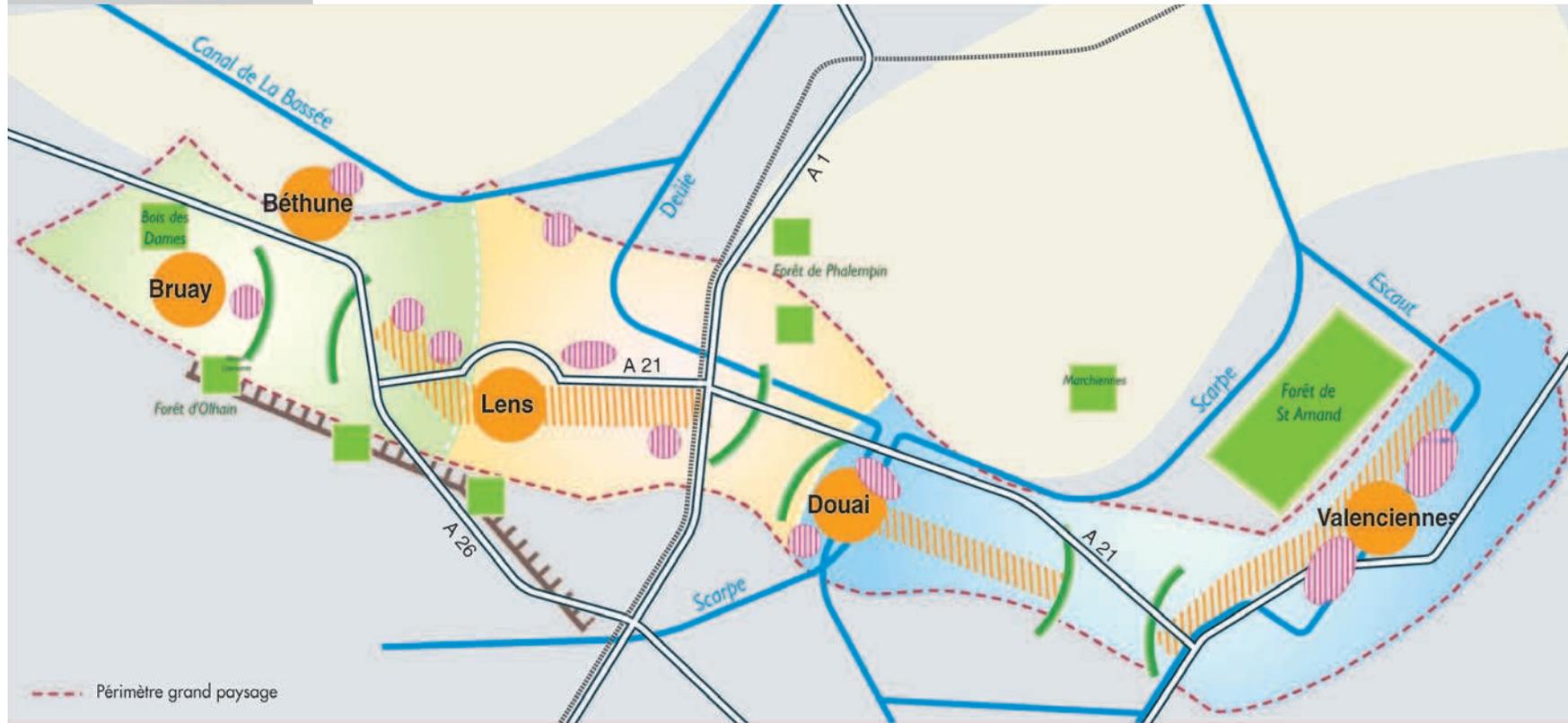
- Bassins d'effondrement minier
- Terrains anciennement industriels (remblais divers) ...

#### Habitat des hommes

- Corons, cités
- Édifices publics ...



## ÉLÉMENTS STRUCTURANTS DU PAYSAGE...



-  Craie
-  Sable et argile
-  Escarpement de faille
-  Espace boisé

-  Pôle urbain central
-  Urbanisation dense et continue
-  Zone d'industries

-  Axes routiers principaux
-  TGV
-  Rivières et canaux

-  Bassin humide
-  Bassin des grandes plaines
-  Bassin artésien
-  Coupure et ouverture

## ...ET QUELQUES ELEMENTS DE PROSPECTIVE...

L'urbanisation progressive du territoire minier nécessita la mise en oeuvre d'une grande «puissance technologique», qui lui permit de faire fi des conditions de la surface. C'est ainsi que des pompes poursuivent aujourd'hui encore et pour toujours leur travail d'évacuation des eaux. Le Bassin minier du Nord et du Pas-de-Calais depuis qu'il a perdu sa fonction productrice – il faut rappeler la reconnaissance nationale dont il bénéficiait alors – fait l'objet de nombreuses réflexions quant à l'avenir de ses populations, de ses friches, de sa reconversion, etc. Il y eut des thèses qui imaginaient d'arrêter les pompes et d'envoyer une bonne partie du bassin, créant ainsi de vastes zones récréatives ! Épine dans le pied d'un pays qui nationalisa les Houillères au sortir de la guerre afin d'assurer sa reconstruction, le Bassin est aujourd'hui largement engagé dans sa métamorphose. Vaste patchwork agricole, urbain et post-industriel, ces paysages supporteraient sans doute mal une amnésie volontaire visant à oublier les blessures récentes. Tout est ici à construire autour des hommes et de leur mémoire.

Partout ailleurs, la Ville est appelée à réfléchir à son «renouvellement» ; terminologie ouvrant sur une nouvelle conception urbaine «anti-pavillonnaire». Le pari urbain est ici d'une autre nature. L'urbanisation minière fut conçue autour d'un habitat individuel déclinant toutes les modalités de la densité : le paternalisme ambiant, l'impérieuse limitation des déplacements justifiaient la mise en oeuvre des coronas, des cités. Les anciens sites miniers composent dans la maille urbaine des poches d'espaces publics lentement réappropriés. De grandes infrastructures, anciennes et nouvelles, irriguent le territoire... Des canaux animent de

leurs eaux villes et campagnes minières, les grands arbres dressent partout de hautes silhouettes sous lesquelles les maisonnettes de briques semblent s'abriter, des forêts, des champs, des pâtures offrent reculs et respirations... Les paysages miniers comportent tous les germes d'une qualité de vie urbaine vainement recherchée ailleurs.

La ville aime les histoires longues et c'est de temps dont manque le Bassin minier. La souffrance partout sensible justifie la volonté farouche des édiles miniers de voir se développer des activités nouvelles. La nécessaire mise à niveau du parc de logements explique la réalisation de travaux de greffes parfois mal cicatrisés. L'aménagement, puis la gestion, de centaines d'hectares de friches industrielles passera sans doute par un certain effacement des traces sous la végétation... L'émergence récente de la dimension patrimoniale du Bassin minier devrait conduire cependant à un certain infléchissement des politiques d'aménagement. Chaque coron et cité, chaque édifice public, chaque avenue, chaque bâtiment industriel raconte une bribe de l'histoire minière... Chaque arbre, chaque parcelle agricole, chaque canal, chaque friche ancre le Bassin dans sa géographie. La précaution s'impose ici comme au cœur d'un quartier ancien et historique de centre-ville ; la création aussi, symbole de vitalité et «d'à venir».